



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03/08/2021

### **ATTRIBUTION DU LABEL « CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL » À L'ASSOCIATION TRIANGLE FRANCE-ASTÉRIDES, MARSEILLE**

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, attribue le label centre d'art contemporain d'intérêt national à l'association *Triangle France – Astérides* située à Marseille.

Participant de la politique nationale de soutien à la création artistique, les Centres d'Art Contemporain d'Intérêt National jouent un rôle majeur dans la professionnalisation des arts visuels et constituent pour les artistes un lieu d'expérimentation, de production et d'exposition de leur travail. Leurs activités de recherche et de diffusion, de médiation auprès des publics, contribuent au renouvellement artistique et à la démocratisation culturelle ainsi qu'au dynamisme de la scène française et à son rayonnement international.

L'attribution de ce label vient distinguer le soutien affirmé de *Triangle France – Astérides* à la jeune scène française et internationale, la qualité de son accompagnement au bénéfice des artistes, dans la construction de leur parcours professionnel et de leur visibilité. Lieu de référence de l'expérimentation artistique et de la recherche grâce à son dispositif original de résidences de production et de mobilité internationale, *Triangle France - Astérides* a su conquérir une place singulière dans le champ de l'art contemporain et rayonne tant au niveau local et régional qu'au niveau national et international.

Ce label vient reconnaître l'excellence du travail conduit par *Triangle France* et son équipe, sous la direction et l'expertise de Céline Kopp.

La ministre de la Culture salue l'engagement de l'association et de ses partenaires - outre l'Etat, la Ville de Marseille, le département des Bouches-du-Rhône et la région Sud, Provence-Alpes Côte d'Azur- dans l'accompagnement de ce projet artistique et culturel exigeant.

### **Contact presse Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)